

Austérité la situation est grave
 il y a urgence Cercle vicieux
 spirale infernale

Pas la peine de crier aux loups !

La CFTC ne participe pas à la journée d'action et de grève du 11 octobre

Pour la CFTC, il est prématuré et irresponsable d'appeler à la mobilisation des salariés. La situation économique et sociale est certes préoccupante, mais pas désespérée. D'autres modes d'action plus efficaces peuvent être utilisés pour faire entendre nos revendications et pour défendre les salariés et les ménages.

Mieux vaut, en effet, pour la CFTC, employer toute son énergie à trouver des solutions concrètes et à proposer des idées nouvelles. De manière à aider les salariés dont les emplois, les salaires, sont menacés par l'instabilité des marchés, et les ménages durement mis à contribution afin de venir à bout de la crise de la dette.

La CFTC propose

au niveau national

- la mise en place d'un dispositif obligeant les entreprises à provisionner le risque social. Le fonds qui en résulterait permettrait de continuer à rémunérer les salariés lors de périodes de faible activité, voire de récession, au lieu de procéder à des licenciements et fermer de nouveaux sites. Ce fonds de soutien serait piloté par les partenaires sociaux et l'État ;
- la création d'un ISF pour les personnes morales. Ce nouvel impôt toucherait uniquement le capital immobilisé à des fins non productives (placements financiers et immobiliers) obligeant ainsi les entreprises à réaliser des investissements créateurs de richesse et d'emploi ;
- la mise à plat de toutes les niches fiscales afin d'en évaluer l'efficacité, notamment la niche « Copé » qui semble avoir un coût important et un résultat faible. L'évaluation des exonérations de la part patronale des cotisations sociales ;

- la mise en place d'un dispositif de droits portables pour les demandeurs d'emploi afin qu'ils conservent leurs droits acquis mais non épuisés (durée et montant d'indemnisation d'assurance chômage) et de sécuriser leur retour à l'emploi ;
- le rétablissement de l'Allocation équivalent retraite (AER), supprimée en janvier 2011, pour les chômeurs âgés en fin de droits ayant cotisé tous leurs trimestres, très durement touchés par le report de l'âge de la retraite.

au niveau mondial

- la création d'une taxe sur les transactions financières qui serait affectée à l'investissement, créateur de richesse et d'emploi, et non au remboursement de la dette et à la réduction du déficit budgétaire.

La CFTC ne gaspille pas son énergie à organiser des défilés et cortèges qui, comme chacun le sait, ne sont pas le moyen d'action le plus efficace.

Les consultations en bilatérale avec le gouvernement se poursuivent. La CFTC y prend part activement. C'est la raison pour laquelle la CFTC privilégie ces rendez-vous UTILES à celui du 11 octobre INUTILE !

Au lieu de contester, faisons réellement avancer les choses !